

COMMUNIQUÉ DE PRESSE SUITE À L'ABATTAGE DE **9 MARRONNIERS** DE L'AVENUE WINSTON CHURCHILL

Madame la Rédactrice en chef, Monsieur le Rédacteur en chef, Madame la Journaliste, Monsieur le Journaliste,

LA DEMOCRATIE ETOUFFEE A UCCLÉ OU LA STRATEGIE DU ROULEAU COMPRESSEUR ? GRAVES INCIDENTS. DEUX PERSONNES ARRETEES ET DETENUES ISOLEES PENDANT SIX HEURES

1. Violation de la loi et exécution d'un Arrêté qui est devenu manifestement obsolète

L'Arrêté du Bourgmestre pris en extrême urgence en raison d'un danger immédiat le 7 février 2007 a été pris sur la base d'une expertise d'août 2006, et à la demande de la Région le 29 novembre 2006. Il est exécuté le 8 mai ! Où est l'urgence justifiant encore la compétence du Bourgmestre ?

2. Refus du moindre dialogue avec la population

Les récents abattages d'arbres démontrent si besoin en est que toutes les tentatives de dialogue entamées par l'association « **Protection des Marronniers** », représentant une partie des riverains de l'avenue Winston Churchill, n'ont reçu aucun écho auprès des autorités communales, pourtant contactées à de multiples reprises.

L'association « **Protection des Marronniers** » qui est composée à présent de plus de 170 membres dont 98% d'Ucclois, et représente 2000 personnes (dont 90% d'Ucclois) ayant signé sa pétition, n'a toujours pas reçu jusqu'à ce jour le moindre accusé de réception et toutes tentatives de provoquer une rencontre au moins pour dialoguer avec le Bourgmestre se sont heurtées à un mur de silence.

Même lorsque l'association a émis des propositions raisonnables en vue de recréer l'harmonie sur l'avenue Churchill, actuellement bouleversée par la destruction projetée de tous ses marronniers, la Commune n'a pas jugé utile de répondre.

En guise de seule réponse, dès le lendemain de l'arrêt du Conseil d'Etat, ce mardi 8 mai, dès 6h30, des machines et tronçonneuses furent envoyés afin de procéder à l'abattage des **9 marronniers** contestés, sans autre débat.

Le Bourgmestre a donc choisi d'ignorer la main tendue et l'a coupée avec une tronçonneuse, sans le moindre égard pour les sentiments de ses concitoyens.

3. Abus de pouvoir de la police

L'avenue Churchill était parcourue hier par une dizaine de policiers très agressifs, représentés d'une manière disproportionnée, puisque aucun habitant, conformément à un engagement pris le 2 mai, ne s'est manifesté.

Les « forces de l'ordre » avaient manifestement reçu mission de sévir en cas de réaction des riverains lors de l'abattage.

Le Président de l'association « **Protection des Marronniers** », Edgard D'Hose était sur place vers 11h15 avec deux membres de l'association, pour prendre des photos de l'abattage (mais sans y faire obstacle) et le trio fut pris à partie par les ouvriers et une dizaine de policiers qui leur interdirent de prendre des clichés.

Un policier voulut arracher l'appareil photo d'une dame qui résista, arguant de son droit de prendre des clichés. Deux policiers lui tirèrent immédiatement les mains dans le dos pour la menotter et l'emmener vers le combi de police.

M. D'Hose réagit alors pour contester cette arrestation arbitraire et injustifiée, en ce compris le fait de mettre des menottes à une femme qui ne résiste pas à l'interpellation. Il fut lui aussi, violemment plaqué par quatre policiers et écrasé sur le combi pendant qu'on lui passait les menottes.

Un témoin qui intervint pour protester fut interpellé avec la menace de l'emmener aussi.

Alors qu'il n'y avait eu aucune rébellion, ni outrage aux agents, ils furent, après avoir été déshabillés et fouillés, retenus chacun dans une cellule de 5m2, mal aérée et sans fenêtres. Ils y passèrent 6 HEURES totalement isolés, et furent relâchés à 17h30 lorsque les travaux d'abattage furent terminés tel que la police le leur expliqua clairement.

Le sens du message est clair puisque ce n'est pas par hasard que deux figures de proue de la contestation des abattages des marronniers de l'avenue Churchill ont été interpellées sans la moindre raison.

La police exigeait la remise de l'appareil photo dont le contenu permettait de démontrer que les arbres abattus (pour la plupart) avaient un tronc sain.

Après la remise des objets personnels à la sortie de cellule, l'appareil photo fut restitué, mais TOUTES les photos de la police et de leur intervention étaient effacées ! De quel droit, alors que ces objets personnels doivent être gardés sous enveloppe scellée ?

On a donc voulu de manière délibérée à la fois étouffer l'information et humilier les responsables de l'association qui furent détenus comme des criminels pendant 6 heures en cellule.

Ces méthodes dignes d'un pouvoir totalitaire sont inadmissibles.

Heureusement des témoins de la scène se sont spontanément présentés pour apporter leur témoignage et des photos de l'intervention furent prises qui permettront de confirmer la vérité des faits.

CONTACT: a.s.b.l. « Protection des Marronniers » Mr Edgard d'Hose **0498 12 00 00**

avenue Louise 522 bte 3 - 1050 Bruxelles tél: 02 648 18 08 fax: 02 648 18 80

mail: protectmarronniers@yahoo.fr site : www.protectiondesmarronniers.org

S.O.S.
MARRONNIERS

S.O.S.
MARRONNIERS

S.O.S.
MARRONNIERS

S.O.S.
MARRONNIERS

S.O.S.
MARRONNIERS

S.O.S.
MARRONNIERS

S.O.S.
MARRONNIERS

S.O.S.
MARRONNIERS